ID: 059-215905944-20240223-DEL0022024-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

DEL Nº D002/2024

Séance du 23 Février 2024

Date de convocation 16/02/2024 Date d'affichage 16/02/2024 L'an 2024 le Vendredi 23 Février à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	10
Pouvoirs :	3
Votants :	
Pour:	0
Contre :	0
Abstentions :	0

The Late of the Control of the Contr			
BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe	
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE-Michel	
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel	
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie	
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSE Charles	
Absent(es) excusé(e	es) ayant donné(es)	procuration:	
	E Emilie à M. BOURD	s : GENOS Cathy à M. DON Philippe, TAQUET	
Absent(es) excusé(e	es):		
Excusé(s): M. CORF	RÉA Emmanuel		
Absent(es) non exci	usé(es) :		
Absent(s): M. CHABA	ANE Michel		
Secrétaire de séanc	θ:		
M. BLOIS Olivier			

Objet: INFORMATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES POUVOIRS DELEGUES A MONSIEUR LE MAIRE, ARTICLES L 2122-22 ET L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Présents :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2122-22 et L2122-23, Vu la délibération N° 043/2023 du Conseil Municipal en date du 29 septembre 2023 portant modification des délégations consenties par le conseil municipal prévu à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire,

Informe:

 Qu'en vertu de la délibération de la délibération prise lors de la séance du 29 septembre 2023, il doit informer le conseil des décisions prises dans le cadre de cette délibération.

Donne connaissance des décisions suivantes :

Date de la décision	Nature
D001/2024	Fixation des tarifs de l'accueil collectif de mineurs – Hiver 2024
D002/2024	Demande de subvention pour la remise à niveau des bâtiments publics (Mairie, Groupe Scolaire les Prés Verts). Montant des travaux se monte à 79 800,00 € H.T. – 95 760,00 € T.T.C. Demande de subvention : - Région Hauts de France dans le cadre du dispositif d'Aide aux Communes et aux Territoires appui aux projets locaux des communes rurales de moins de 2000 habitants des Haut de France à hauteur de 25,00 % soit 19 950,00 € ; - Le Département du Nord dans le cadre du dispositif d'Aide aux Villages et Bourgs pour un montant forfaitaire de 35 000,00 € ; - La Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut dans le cadre de la mise en place de fonds de concours aux communes membres sur la période 2021-2027 pour le financement d'équipements structurants pour un montant de 5949,53 € conformément au dispositif du fonds de concours.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire, a pris connaissance des décisions reprises ci-dessus.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire.

J.N. BROQUET



HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :

DEL0012024

Objet:

DEL 001/2024: ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA

REUNION DU 18 DECEMBRE 2023

Type de transaction :

Transmission d'actes

Date de la décision :

2024-02-23 00:00:00+01

Nature de l'acte :

Délibérations

Documents papiers complémentaires :

NON

Classification matières/sous-matières:

9.1 - Autres domaines de competences des communes

Identifiant unique:

059-215905944-20240223-DEL0012024-DE

URL d'archivage:

Non définie

Notification:

Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier : 059-215905944-20240223-DEL0012024-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	125.3 Ko
Nom original : D001.2024.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215905944-20240223-DEL0012024-DE-1-1_1.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	1.3 Mo
Nom original : compte rendu 18.12.2023.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-215905944-20240223-DEL0012024-DE-1-1_2.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 février 2024 à 13h43min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 février 2024 à 13h43min17s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 février 2024 à 13h43min19s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 février 2024 à 13h43min24s	Reçu par le MI le 2024-02-27